

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.122

L'An Deux Mille Un, le 29 octobre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

22 OCTOBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

22 OCTOBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, Mme DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, Mlle LABEYRIE, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mlle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DACOSTA par M. HUGENDOBLER
M. DENIS par Mme DOUMECQ
Mme DURAND par Mme GRAMMATICO
M. MERLE par Mme JOLY
Mme PELTIER par Mlle BARRAUD-DUCHERON
M. SIMONNET par M. FAVRE

ABSENTS-EXCUSES : MM. CARRIE, CAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 31

Mlle TURPIN Angélique a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : REGIE AUTONOME DU PORT DE ROYAN
DM N°1/01

VOTE : 7 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits N°1 du budget 2001 de la Régie Autonome du Port de ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU l'avis de la Commission des finances en date du 15 Octobre 2001,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2001 de la RAPR comme suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>INVESTISSEMENT</u>		
- Article 164 . Emprunts dettes		+ 4 080 000
- Article 22 . Immobilisations mises en Concession	+ 4 080 000	

(Mouvements pour ordre)
Capital des prêts transférés du
budget annexe Port à la Régie en 2001

FONCTIONNEMENT

Article 6611 . Intérêts	+ 250 000	
Article 70830 . Locations diverses		+ 250 000

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 novembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS